



SAINT-QUORON / LETTENBACH

Année 2021, numéro 2



Le mot du Maire

Au moment où j'écris cet édit, nous sommes le jeudi de l'Ascension, drôle de journée à nouveau dans notre village, qui n'accueille pas notre traditionnelle braderie, les rues sont calmes, pas de « bados », heureusement que notre pèlerinage autour de l'église paroissiale a pu avoir lieu.

Verrons-nous bientôt le bout du tunnel ? C'est la question que tout le monde se pose aujourd'hui, lassé de subir depuis des mois les conséquences de la crise sanitaire. Certes le positif de cette crise est de pouvoir se recentrer sur notre vie, nos valeurs et de réfléchir comment protéger encore plus notre nature et cela pour les générations futures.

Mais cette crise a également des conséquences économiques catastrophiques, nous pensons en particulier à nos restaurateurs, cafetiers, artisans du village, qui se battent chaque jour pour sauver leur entreprise.

Le gouvernement nous annonce du mieux pour ce mois de mai avec les premières ouvertures de magasins, restaurants et lieux culturels, mais sous quelle condition, l'application d'un protocole parfois incohérent et inapplicable.

La solution tient de la réussite de la vaccination. Oui... , mais quelle complication pour pouvoir obtenir la fameuse première dose. La Communauté de Communes qui par son initiative de travailler en collaboration avec l'hôpital de Sarrebourg, a permis la vaccination de beaucoup de personnes de chaque village. Certes pas encore assez mais cela va s'accélérer au mois de juin par la mise en place de créneaux sur le Cosec de Sarrebourg. En espérant que le gouvernement arrive à nous donner les doses nécessaires...

Les travaux de nos grands projets se poursuivent et avancent à petit pas. La commission dynamisme va se réunir pour analyser l'enquête d'opinion sur le projet de spectacle équestre, nous reviendrons vers vous à ce sujet afin de vous transmettre les informations et répondre aux interrogations de chacun.

Durant ce printemps, notre village va continuer à s'embellir avec la rénovation du jardin du Curé, la valorisation d'un terrain communal en friche par les enfants des écoles en les sensibilisant à une autre manière de cultiver ; la permaculture. Ils ont commencé à préparer le terrain, mis en place les buttes de permaculture, puis mettront en terre les plants semés à l'école. Ils ont d'ores et déjà, étaient sélectionnés au concours « je fleuris la Moselle à l'école », souhaitons leurs bonne chance. Ce jardin sera aussi la porte d'entrée à l'accès de la zone humide par la construction d'un ponton en bois par nos amis du club vosgien afin de valoriser cette zone. Le fleurissement du village va bientôt débiter grâce à l'aide précieuse de nos bénévoles.

Comme vous avez peut-être pu le voir ou l'entendre, notre ouvrier communal Romain DAMIENS va partir vers d'autres horizons, au centre d'exploitation de l'UTR d'Abreschviller. Nous le remercions pour les années passées à œuvrer pour le village et nous lui souhaitons une belle réussite pour sa nouvelle carrière professionnelle.

Même si les incertitudes demeurent et que les protocoles sanitaires doivent être rigoureusement respectés, nous devons continuer à aller de l'avant, remplis de dynamisme et d'espérance. Des manifestations sont programmées courant de l'été, ce qui nous permettra de nous retrouver et de connaître à nouveau des moments conviviaux tous ensemble.

Bel été à tous !



Karine COLLINGRO

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 MARS 2021

MEMBRES PRESENTS : 13

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Alain Cambas (donne procuration à Raoul SIMON)

Objet : Vote des comptes de gestion 2020 : budget général et eau

Le conseil déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2020 par le Trésorier, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

Objet : Vote des comptes administratifs 2020, budget général et budget eau

Le conseil approuve les comptes administratifs, budget général et budget eau de l'exercice 2020.

Objet : Affectation de résultats 2020 budget commune

Le conseil municipal décide d'affecter au compte 1068 la somme de 106 309,61 €

Objet : Affectation de résultats 2020 budget eau

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat reporté au fonctionnement de 39 076,81 €

Objet : Remplacement d'un membre du conseil municipal délégué à l'Association Entraide et Amitié

Le conseil municipal désigne M. Alain CAMBAS comme délégué auprès de l'Association Entraide et Amitié à la maison de retraite « La Charmille » suite à la démission d'un membre délégué lors de la séance du 27 mai 2020.

Objet : Proposition par la CC-SMS de réaliser la facturation de l'eau potable de la commune à titre gracieux

Mme le Maire présente au conseil municipal, un courrier de la CC-SMS en date du 18 février, qui avait organisé une réunion de concertation avec des communes gestionnaires d'eau potable.

La réalisation et l'édition des factures d'eau potable en même temps que celles pour l'assainissement; ce qui permettrait de proposer des moyens modernes de paiement, une cohérence dans la facturation d'eau et d'assainissement (déménagements, modalités de paiement, etc...)

La commune continuant à faire les relevés d'eau.

La prestation de service est proposée aux communes à titre gracieux.

Le conseil municipal accepte la proposition de la CC-SMS pour la réalisation de la facturation de l'eau potable à titre gracieux et adhère à la démarche de mutualisation proposée.

Objet : Défense extérieure contre l'incendie (D.E.C.I.) contrôle des poteaux et bouches d'incendie

Le conseil municipal,

Autorise l'adhésion de la commune de SAINT-QUIRIN au groupement de commandes coordonnées par le Département de la Moselle, pour le contrôle du parc d'hydrants : poteaux et bouches d'incendie;;

Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer la convention constitutive du groupement de commandes pour le contrôle du parc d'hydrants : poteaux et bouches d'incendie;

Autorise le lancement de la (des) consultation(s) et la passation des contrats correspondants, ainsi que la signature de toutes pièces nécessaires à l'exécution de ces contrats;

Autorise le représentant du coordonnateur à signer les accords-cadres, les marchés, les annexes éventuelles, ainsi que toutes pièces s'y rapportant; issus du groupement de commandes pour le contrôle du parc d'hydrants et pour le compte des membres du groupement, et ce, sans distinction de procédures ou de montants,

Précise que les dépenses inhérentes au contrôle du parc d'hydrants seront inscrites aux budgets correspondants.

Objet : Prime de naissance

Le conseil municipal accorde la prime de 200 € pour la naissance de :

Océane JOHANN 54E Rue Basse Anneau

Félicitations aux parents et grands-parents.

Objet : Déclaration d'Intentions d'Aliéner D.I.A.

Le conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption sur :

Section 07 n° 39

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

1. Enquête d'opinion sur projet de spectacle équestre, définition des modalités de mise à disposition de l'enquête

Cahier et dossier mis à disposition en mairie jusqu'au 15 avril 2021

2. Point travaux épicerie / agence postale :

Le devis pour les travaux d'ouverture du mur entre la poste et le dépôt de pain est signé, les travaux seront effectués 2ème quinzaine de mars.

3. Presbytère

Une rencontre avec la CC-SMS, l'association Ecriture et Images et des membres du conseil a eu lieu. La CC-SMS va missionner le bureau d'études MATEC pour l'élaboration d'un projet.

4. Point travaux divers village :

Les adjoints chargés des travaux font un point.

Le mur du cimetière se détériore de plus en plus avec des conséquences sur des tombes.

Un devis est communiqué concernant les travaux de l'ancien bloc sanitaire du camping, quelques détails sont à revoir avec l'entreprise, mais dans l'ensemble, le devis répond aux attentes du conseil. Le bardage bois sera fait par des bénévoles et/ou membres du conseil.



Objet : Mise en vente de terrains communaux constructibles

Madame le Maire propose à la vente des terrains constructibles appartenant à la commune et propose de mandater deux agences immobilières

Section	03	Parcelle 129	8 ares 96 ca
Section	26	Parcelles 111 + 112 + 233 + 235	14 ares 15 ca
Section	06	Parcelles 151 + 123	16 ares 90 ca

Le conseil municipal

Décide de confier la mise en vente des terrains à deux agences immobilières, à savoir :

Agence immobilière SCHAEFFLER à Sarrebourg

Agence immobilière MILLESIME IMMO à Sarrebourg

Objet : Proposition d'achats de terrains communaux

Le Maire annonce au conseil municipal la proposition d'achats des terrains communaux par Monsieur WEIL Nicolas d'une superficie totale de 23 ares 34 ca pour un montant total de 1000 euros ainsi que par Monsieur PFEIFFER Thierry d'une superficie totale de 67 ares et 70 ca pour un montant total de 4000 euros.

Le conseil municipal décide de vendre les parcelles à Messieurs WEIL et PFEIFFER et charge Madame le Maire de signer les actes s'y afférents auprès d'un notaire.

Objet : Proposition d'acquisition de la parcelle cadastrée numéro 128 section 10 sur le lieu-dit « Rostheim » à SAINT-QUIRIN

Le conseil municipal décide de ne pas vendre la parcelle cadastrée numéro 128 section 10 sur le lieu-dit « Rostheim » sur laquelle se situe le site de radiotéléphonie mobile géré par Hivory, pour un montant de 20 000 euros.

Objet : Déclaration d'Intention d'Aliéner (D.I.A.)

Le conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption sur :

Section 05 n° 49 et 26

Section 02 et n° 66

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

Madame le Maire annonce le départ de l'agent Romain DAMIENS par voie de mutation au centre d'exploitation d'Abreschviller de la DTT à partir du 1er juillet. Un appel à candidature va être lancé en partenariat avec la commune de Métairies-Saint-Quirin.

Jobs d'été : plusieurs candidats ont postulé spontanément .

Compte-rendu sur l'avancement des vaccinations de personnes du village.

Annnonce de l'annulation de l'Ascension mais maintien de la messe à la Haute-Chapelle si cela est possible en fonction des recommandations sanitaires gouvernementales.

Serge Houbre et Alain Cambas nous rendent compte de la réunion de préparation de Rando-Moselle ayant eu lieu le lundi 12 avril à la salle de chapitre.

Une visite des travaux de la salle des fêtes et de la poste ont eu lieu avec le Conseil Municipal ce jour.

Le document de valorisation financière et fiscale 2020 a été remis aux membres du conseil.

Du côté de la vie communale ...

DEFIBRILLATEUR

La commune de Saint-Quirin vient d'être dotée d'un défibrillateur. Il a été installé sous le porche de la mairie.

Un défibrillateur automatisé externe, ou DAE, est un appareil dont le rôle est d'analyser l'activité électrique du cœur, d'une personne en arrêt cardiorespiratoire. Il permet d'attendre les secours et de traiter la cause en suivant les instructions sonores. Lors d'un infarctus du myocarde, le cœur se met à battre d'une façon anarchique, c'est ce qu'on appelle la défibrillation. Chaque minute est vitale.

C'est un outil simple d'emploi qui est doté d'une aide intégrée, de sorte que tout témoin d'un incident cardiaque peut s'en servir. Il suffit d'ouvrir le boîtier et d'appuyer sur le bouton de mise en fonctionnement et d'être guidé par les instructions vocales. Quoiqu'il en soit, il faut contacter le 15 ou le 112. Dans l'attente, le défibrillateur peut être activé.

Chaque minute qui passe réduit le taux de survie de 10 %.



FACTURES D'EAU ET DE TELEDISTRIBUTION

Notre prestataire informatique nous ayant abandonné en début d'année, nous avons dû en rechercher un autre. L'installation par notre nouveau prestataire prenant plus de temps que prévue, nous vous informons que les factures du 4ème trimestre 2020 et du 1er trimestre 2021 de la télédistribution ainsi que le solde de l'eau 2020 vous seront envoyées vers le mois de juillet.

L'acompte de l'eau 2021 quant à lui devrait se faire vers le mois de septembre 2021.

VACCINATION COVID-19

L'ouverture de la vaccination aux personnes de plus de 50 ans est possible depuis le lundi 10 mai 2021.

Depuis le 12 mai, toutes les personnes majeures peuvent prendre rendez-vous pour se faire vacciner si des doses de vaccin sont disponibles la veille pour le lendemain.

Inscription sur : [doctolib.fr](https://www.doctolib.fr)

Pour toute difficulté à vous inscrire, merci de vous faire connaître en mairie.



ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES

Les élections régionales et départementales prévues en mars 2021 ont été reportées en juin en raison de la crise sanitaire. Après avoir reçu l'avis du conseil scientifique sur les risques liés à l'organisation et consulté les maires, le gouvernement a décidé de maintenir le scrutin en juin mais en les repoussant d'une semaine à savoir les :

Dimanches 20 et 27 juin 2021

**La salle des fêtes étant en travaux, les scrutins se tiendront
exceptionnellement à la salle du judo**



HORAIRES ET JOURS DE TRAVAUX DE BRICOLAGE OU JARDINAGE

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques, peuvent être effectués uniquement :

**Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30
(interdit les dimanches et les jours fériés)**

Merci de respecter impérativement ces horaires pour bien vivre ensemble.

Nous vous demandons également de balayer les trottoirs devant votre maison.

RÈGLEMENTATION DES ACTIVITÉS DE BRÛLAGE DE DÉCHETS VERTS ET D'AUTRES PRODUITS VÉGÉTAUX

Conformément au règlement sanitaire départemental de la Moselle, le brûlage à l'air libre ou dans les incinérateurs individuels de tous les déchets végétaux issus des parcs, des jardins et des espaces verts produits par les particuliers ou les collectivités territoriales est **interdit du 15 avril au 15 octobre.**

Il vous est demandé de déposer vos déchets quels qu'ils soient à la déchetterie. Merci de respecter ces règles de bon voisinage.

DEPOT DE PAIN—EPICERIE—AGENCE POSTALE

La vente de pain et de la petite épicerie se tient pour le moment dans le hall de la mairie ; l'agence postale dans un bureau du secrétariat de mairie.

Une fois les travaux terminés dans l'ancienne agence postale, salle Office de tourisme, Alexandra vous accueillera dans ses nouveaux locaux, les nouvelles plages horaires vous parviendront dès que possible, celles-ci s'adapteront au fil du temps.

OUVERTURE DU CAMPING

Le camping municipal est ouvert depuis le 1er mai. Les horaires d'ouverture de l'accueil sont les suivants : du mardi au dimanche de 8h à 12h et de 16h à 18h, fermé le lundi.

Vous pouvez joindre Alice notre responsable camping au 07.55.58.46.98

CHAUFFERIE BOIS

Une étude de faisabilité a été effectuée afin de mettre en place une chaufferie bois qui permettrait d'alimenter plusieurs bâtiments de la commune. Une demande de subvention a été accordée par la Région dans le cadre du programme Climaxion.

CENTRE AÉRÉ DES VACANCES D'ÉTÉ

Le centre aéré se déroulera cette année du lundi 12 au vendredi 30 juillet 2021.

Les inscriptions se feront au moins 3 semaines avant la date du début du centre aéré d'été.

Le centre aéré est ouvert à tous les enfants même s'ils ne sont pas scolarisés dans la commune et même s'ils n'habitent pas la commune.

*Inscriptions au
centre aéré d'été*



Venez inscrire vos enfants auprès des animateurs périscolaire

perisaintquirin@outlook.fr

03.87.08.66.71

RENTREE SCOLAIRE 2021-2022

La rentrée scolaire 2021-2022 aura lieu le jeudi 2 septembre 2021.

Bonne rentrée à tous les élèves et aux professeurs!



MARCHÉ LE VENDREDI

Chaque vendredi matin de 10h à 12h30, un marché vous attend sur le parvis de la mairie. Vous y trouverez de quoi faire saliver vos papilles avec des stands de fruits et légumes, de fromages et d'un traiteur.

Sans oublier notre affûteur de couteaux ainsi que la vente de plants à repiquer.



CELEBRATION DU 14 JUILLET

Nous espérons pouvoir nous réunir lors de la Fête Nationale autour de notre traditionnel feu d'artifice. En collaboration avec les sapeurs pompiers de Saint-Quirin et nos artificiers Martial SAUMIER, Nicolas WEIL.

Nous prévoyons de célébrer la Fête Nationale le samedi 19 juillet 2021, devant la mairie.

Nous attendons les directives gouvernementales afin d'organiser au mieux cet événement.



EXERCICE MILITAIRE EN TERRAIN CIVIL

Le 19 juin 2021, le régiment de marche du Tchad, basé en Alsace, effectuera une course en relais partant de Saint-Martin-de-Varreville à Strasbourg, dans le cadre de la commémoration du 80ème anniversaire du serment de Koufra, sur l'itinéraire emprunté par nos anciens lors de la campagne de la libération de la France en 1944.

Afin de faire évoluer leur unité au-delà du périmètre strict de l'enceinte de leur garnison, la mairie les autorise à traverser la commune en courant, escortés par un véhicule léger. Vous êtes les bienvenus pour saluer les coureurs!

CARTES DE PECHE

Les cartes de pêche sont en vente au bureau de poste, au café des Vosges ainsi qu'au dépôt de pain.

Pour rappel : ouverture de la pêche depuis le 20 mars jusqu'au 30 novembre 2021



TERRAINS HAUTE CHAPELLE

L'association L'IEWS qui entretient par les pâturages, les terrains aux abords de la Haute-Chapelle, a décidé la remise à neuf du parc qui devenait vétuste. Un partenariat et un soutien financier avec les propriétaires des terrains (Commune et Conseil de fabrique) ont permis le remplacement de l'ensemble du périmètre.



JARDIN DU CURE

La remise en état du jardin du curé par les bénévoles de l'association L'IEWS est en cours de réalisation.



DECORATION DE PÂQUES

Félicitations à nos bénévoles et au périscolaire pour les jolies décorations de Pâques!!!!



Du côté des manifestations...

DON DU SANG

La prochaine collecte de sang aura lieu le jeudi 17 juin 2021 de 17h à 20h à la salle du Judo

La transfusion sanguine reste indispensable pour sauver la vie de certains malades et blessés, alors mobilisons-nous!!!



MONTEE HISTORIQUE D'ABRESCHVILLER

La 8ème édition de la Montée Historique d'Abreschviller aura lieu le dimanche 27 juin 2021 si les conditions sanitaires le permettent. Si pour cette raison cette journée devait être annulée, elle serait reportée au 10 octobre 2021.

RANDO-MOSELLE

Rando-Moselle vous donne rendez-vous le samedi 3 et le dimanche 4 juillet. Plusieurs animations vous seront proposées tout au long du week-end. Une brochure est en cours d'élaboration et sera mise à la disposition des marcheurs.



UNE ROSE UN ESPOIR

L'opération une rose un espoir devrait avoir lieu les 11 et 12 septembre 2021. Merci de leur faire bon accueil lors de leur passage dans notre beau village.



COURSE DE COTE D'ABRESCHVILLER

La course de côte d'Abreschviller prévue initialement les week-end du 24 et 25 avril 2021 est reportée au 17, 18 et 19 septembre



Une statue de l'abbé Pierre pour les dix ans d'Emmaüs

Toutes nos félicitations à Julien Georges habitant de notre commune pour son immense talent artistique. Cette statue est visible chez « Emmaüs » à Sarrebourg. Bravo l'artiste !



Page d'histoire de l'association des Amis du Patrimoine du Pays de Saint-Quirin

L'adjudication de la foire de l'Ascension

Il est intéressant de savoir comment la municipalité procédait à l'adjudication de la foire de l'Ascension et à plus forte raison pendant l'Annexion 1870/1918. C'est tout à fait différent de la procédure d'aujourd'hui. Jugez plutôt, sachant que le document transcrit ci-dessous est conservé dans nos archives du Patrimoine.

« Ce jour'hui, dix mai mil neuf cent trois, nous soussigné maire de la commune de St Quirin, assisté de deux conseillers municipaux, nous sommes rendus dans la salle de mairie pour procéder à l'adjudication des places publiques communales qui peuvent être utilisées pour y établir les jeux et autres divertissements de la foire de l'Ascension, le 21 mai prochain, aux clauses et conditions suivantes :

Art. 1 : L'adjudication ne sera valable que pour le jour de la fête de l'Ascension de cette année. Art. 2 : Le prix que l'adjudicataire peut demander des marchands forains ou de tout autre individu occupant place est fixé par le tarif du 13 novembre 1866 dont lecture est donnée aux amateurs. Pour les places des carrousels et balançoires le prix ne dépassera pas un Mark pour chaque mètre carré employé.

Art. 3 : Le prix de l'adjudication sera versé dans la caisse du receveur municipal au plus tard le 25 mai prochain.

Art. 4 : Les frais de timbre et d'enregistrement du présent acte sont à la charge de l'adjudicataire.

Art. 5 : L'adjudicataire devra se conformer à tous les règlements de police en vigueur. Il ne pourra utiliser les emplacements où se trouvent les bouches à feu et celui qui se trouve en face de la porte du logement des pompes à incendie.

Art. 6 : L'adjudicataire fournira une caution solvable ; tous deux devront être de nationalité allemande.

Art. 7 : L'autorisation d'ouvrir un bal public ne sera pas accordée le jour de l'Ascension de cette année.

Art. 8 : Toute surenchère jusqu'à cent Mark ne pourra être moindre de un Mark. Au-dessus de cent Mark elle sera de cinq Mark.

Art. 9 : La présente adjudication n'aura d'effet qu'après l'enregistrement du présent procès-verbal.

Art. 10 : L'adjudicataire ne pourra refuser aucun demandeur solvable.

Art. 11 : La mise à prix est de soixante Mark.

Après lecture des conditions ci-dessus, les enchères ont été ouvertes et la dernière, montant à fr 240, a été faite par M. Ehrhardt Joseph, ouvrier forestier à ST Quirin. Il a été déclaré adjudicataire au prix de 240 fr et donne pour caution M. Nicolas Bruckler de St Quirin.

Suivent les signatures.

Texte relevé dans le Saarburger Zeitung par Roland Kleine.

Du côté des travaux...

⇒ Espace de Rencontre Pierre Fachat



Passio (ancienne cuisine)



⇒ L'Orgue Silbermann



Mise en place du nouveau soufflet



Tout pour votre santé

L'offre commerciale
Assurance santé pour
votre commune

MA SANTÉ

Votre partenaire santé & bien-être
qui vous accompagne au-delà
des remboursements



Je choisis
une assurance **citoyenne**

Une offre simple et modulable

L'offre commerciale Assurance santé pour votre commune est simple et accessible à tous, sans questionnaire médical, ni limite d'âge. L'offre est un socle avec 3 niveaux de garanties :

Ma Santé **100 %** Néo

Ma Santé **125 %** Néo

Ma Santé **150 %** Néo

avec 3 modules optionnels Hospi, Optique-Dentaire et Confort.

Vous êtes couvert au meilleur prix, en ne payant que les garanties et services dont vous avez besoin.

Panier 100 % SANTÉ

0 € de reste à charge
sur certains soins
et sous réserve :

- De choisir parmi la liste des équipements prédéfinis,
- Du respect des prix limites de vente par les professionnels de santé.

Pour vous permettre de bénéficier de 0 € de reste à charge sur certains soins essentiels, en dentaire, optique et audiologie⁽¹⁾.

Une complémentaire santé à tarif privilégié pour les habitants de

SAINT - QUIRIN

Un tarif avantageux qui préserve le pouvoir d'achat

Afin de fixer le rendez-vous qui vous convient le mieux merci de contacter

JUNG Frédéric Tél: 06 71 77 69 15

KLOCK Brigitte Tél: 06 78 19 32 16



frederic.jung@axa.fr / brigitte.klock.am@axa.fr

1. L'offre commerciale Assurance santé pour votre commune intègre le 100 % Santé dans ses formules sur certains postes essentiels en optique, dentaire et audiologie. Mise en place du dispositif à partir de 2020 jusqu'à 2021.
2. Selon les clauses et conditions du contrat.

AU BOULOT J'Y VAIS AUTREMENT

La troisième édition du défi « **Au boulot, j'y vais autrement !** » prendra place sur le territoire de la Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud du **17 mai au 6 juin**. L'objectif du défi est de faire évoluer les **habitudes de déplacement** vers les mobilités durables : vertueuses pour la santé, économiques et moins polluantes.

Pour cela les entreprises, associations et collectivités de 3 collaborateurs et plus sont encouragées à s'inscrire et à motiver leurs personnels à **se rendre au travail par tout autre moyen que seul dans sa voiture** : à pied, à vélo, en covoiturage, en transport en commun...

Le défi est également ouvert pour les collégiens dans sa variante « **au collège, j'y vais à vélo!** », ce dernier étant porté par le Département de la Moselle.

La CCSMS possède de multiples infrastructures et services permettant des déplacements durables plus de 110 kms de pistes cyclables, 6 aires de covoiturage, 3 gares ferroviaires avec des liaisons desservant Strasbourg, Metz et Nancy, 2 services de locations de vélos à assistance électrique à l'agence ISibus et à l'Office du Tourisme, le service de transport en Commun ISibus.

Se déplacer solidairement : les kilomètres parcourus lors de ce défi sont convertis en euros pour être reversés à une association réalisant des actions dans le domaine de la mobilité ou de la santé.

Une minute suffit à inscrire votre entreprise sur le site www.defi-jyvais.fr, une personne référente de l'entreprise est chargée de motiver ses collègues ! Pour la transmission des kilomètres, un code entreprise est donné lors de l'inscription, il permet à tous ceux ayant ce code de reporter ses kilomètres.

Monsieur **Thibaut Reitzer**, chargé de mission mobilité durable à la CCSMS, est l'interlocuteur privilégié pour la mise en place du défi dans votre entreprise. Pour toute question ou information, n'hésitez pas à le contacter aux coordonnées suivantes :

Tél : 03.87.03.05.16 Mail : t.reitzer@cc-sms.fr



Quel est l'objectif ?

Le Défi « J'y vais ! » a pour **objectif d'initier de nouveaux comportements vis-à-vis des déplacements, en favorisant les mobilités durables**. L'enjeu est de diminuer notre empreinte carbone lors de nos déplacements et ainsi améliorer la qualité de l'air.

Quand ?

Le Défi « Au boulot, j'y vais autrement ! » se déroulera du **17 mai au 06 juin**.

Quel est le principe ?

Pendant la durée du Défi, **comptabiliser les participants, les jours participés et les kilomètres domicile/travail parcourus en modes alternatifs à la voiture en solo**. La participation est gratuite.

Pour qui ?

Il s'adresse aux structures publiques et privées de **3 salariés et plus**.

Comment participer ?

Pour participer au Défi, chaque structure doit s'inscrire sur le site Internet <https://defi-jyvais.fr> via un **référént Défi identifié** jusqu'au 31 mai 2021.

Un « code établissement » sera fourni au référént. Il pourra ensuite donner ce code aux participants de sa structure, afin qu'ils puissent créer un compte et enregistrer leurs kilomètres parcourus.

Une action solidaire

Le total des kilomètres parcourus par les participants du Défi « J'y vais ! », sera converti en **dotations financières** au profit d'une entité œuvrant dans les domaines des mobilités actives, de la solidarité, ou de la santé.

D'autres questions ?

Contactez l'ambassadeur de la Mobilité :

 **03 87 03 05 16**

 **t.reitzer@cc-sms.fr**

Communauté de
Communes
Sarrebourg
Moselle Sud 

MAIRIE DE SAINT-QUIRIN

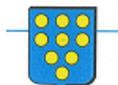
170 rue du Général de Gaulle

57 560 SAINT-QUIRIN

03.87.08.60.34

03.87.08.66.44

commune-st-quirin@mairiesaintquirin.fr



Secrétariat

Delphine CARABIN

Céline HOFFMANN



Retrouvez-nous sur le Web

www.saintquirin.fr

Horaires d'ouverture

Lundi 8h00-12h00 et 13h30-17h00

Mardi 13h30-17h30

Mercredi 8h30-12h00

Jeudi 8h00-12h00

Vendredi 8h00-12h00 et 13h30-17h0

Saint-Quir'Infos

Saint-Quirin Tourisme

Fermetures secrétariat de mairie pour congés et formation:

Vendredi 14 mai 2021, mardi 18 mai 2021, mercredi 19 mai 2021 après-midi, vendredi 21 mai 2021 ainsi que le vendredi 28 mai 2021 (formation).

Etat civil

Naissance

Le 21 avril 2021 : Charlie-Rose GARREL fille de Kévin GARREL et Camille PETER

Félicitations aux heureux parents

Décès

Le 14 janvier 2021 : Madame HELD Danièle domiciliée à la Maison de Retraite

Le 15 janvier 2021 : Madame LEBRUN Mireille domiciliée à l'unité de vie « Le Couaroïl »

Le 15 janvier 2021 : Monsieur PERRIN Jean domicilié 65 rue de Vasperviller

Le 13 février 2021 : Madame GRAFF Julienne veuve ZELLER domiciliée à l'unité de vie « Le Couaroïl »

Le 28 février 2021 : Madame WEISSMULLER Lydie veuve HERZOG domiciliée à la Maison de Retraite

Le 05 mars 2021 : Madame BERGER Marie veuve HIRT domiciliée à la Maison de Retraite

Le 07 mars 2021 : Monsieur LAMBOUR Othon domicilié 30 rue des Tranchées à SCHAEFFERHOF

Le 10 mars 2021 : Madame METZLER Solange veuve RECOUVREUR domiciliée 224 rue du Donon

Le 13 avril 2021 : Monsieur LUCE Serge domicilié à la Maison de Retraite

Sincères condoléances aux familles

